

COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE

DIRECTION GENERALE DU SPORT

SERVICE SPORT ET VIE FEDERALE
FORMATION DE CADRES SPORTIFS

**CENTRE DE FORMATION DU
CLUB ALPIN BELGE® - ASBL**

Fédération Francophone d'Escalade, d'Alpinisme et de
Randonnée

RANDONNEE SPORTIVE

Vol 4 – FORMATION SPECIFIQUE

VADE-MECUM DE LA FORMATION DES MONITEURS

COMMISSION PEDAGOGIQUE

Mai 2011/Version 11

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

SOMMAIRE

1.	GÉNÉRALITÉS ET VUE D'ENSEMBLE	2
1.1.	CADRE DE LA NORME.....	2
1.2.	DÉFINITION DE LA RANDONNÉE SPORTIVE ET DU RAID.....	2
1.3.	EXPÉRIENCE REQUISE	2
1.4.	DURÉE THÉORIQUE DE LA FORMATION.....	2
1.5.	DEMANDE D'INSCRIPTION.....	3
1.6.	INSCRIPTION DÉFINITIVE	5
1.7.	SCHÉMA DE BASE DES NORMES DE FORMATION	5
1.8.	STAGE DIDACTIQUE - NORMES GÉNÉRALES.....	5
1.9.	MATÉRIEL PERSONNEL	7
1.10.	ASSURANCE PERSONNELLE	7
1.11.	ORGANIGRAMME GÉNÉRAL – BREVETS ET NIVEAUX.....	9
1.12.	POIDS DE LA FORMATION PAR MATIÈRE.....	10
1.13.	IMPORTANCE DE LA FORMATION PAR NIVEAU.....	11
2.	MONITEUR DE RANDONNÉE SPORTIVE – NIVEAU 1.....	12
2.1.	CHAMP D'APPLICATION DU BREVET – DROITS ET PRÉROGATIVES.....	12
2.2.	CONDITIONS PRÉALABLES D'ACCÈS À LA FORMATION.....	12
2.3.	MONOGRAPHIE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES.....	13
2.4.	LOCALISATION ET DURÉE DE LA FORMATION.....	23
2.5.	STAGE DIDACTIQUE – NORMES SPÉCIFIQUES	23
3.	MONITEUR DE RANDONNÉE SPORTIVE – NIVEAU 2.....	24
3.1.	CHAMP D'APPLICATION DU BREVET – DROITS ET PRÉROGATIVES.....	24
3.2.	CONDITIONS PRÉALABLES D'ACCÈS À LA FORMATION.....	24
3.3.	MONOGRAPHIE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES.....	26
3.4.	LOCALISATION ET DURÉE DE LA FORMATION.....	36
3.5.	STAGE DIDACTIQUE – NORMES SPÉCIFIQUES	36
4.	MONITEUR DE RANDONNÉE SPORTIVE - NIVEAU 3.....	38
4.1.	CHAMP D'APPLICATION DU BREVET – DROITS ET PRÉROGATIVES.....	38
4.2.	CONDITIONS PRÉALABLES D'ACCÈS À LA FORMATION.....	38
4.3.	MONOGRAPHIE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES.....	39
4.4.	LOCALISATION ET DURÉE DE LA FORMATION.....	47
4.5.	STAGE DIDACTIQUE - NORMES SPÉCIFIQUES	47
5.	ANNEXES.....	47
5.1	DOCUMENTS D'ÉVALUATION DE L'UCPA POUR LE STAGE DIDACTIQUE NIVEAU 1.....	47
5.2	DOCUMENTS D'ÉVALUATION DU DOSSIER DE STAGE DIDACTIQUE	47

1. Généralités et vue d'ensemble

1.1. Cadre de la norme

La norme concernant la randonnée sportive en montagne s'appuie sur les stipulations du volume 1. Cours spécifique - Document cadre. Le présent volume lui est consacré.

1.2. Définition de la randonnée sportive et du raid

La randonnée sportive est un sport d'endurance qui a pour environnement géographique le milieu campagnard, forestier et montagnard, et tous les types de terrains accidentés à l'exclusion des rochers, glaciers, canyons et terrains nécessitant, pour la progression, du matériel ou des techniques alpines.

La randonnée sportive hivernale se pratique sur des terrains enneigés, vallonnés, de type nordique, excluant tout accident de terrain important. La pratique de toutes les disciplines du ski et activités assimilées ne fait pas partie de ce sport.

La randonnée sportive se pratique seul ou en groupe. Elle nécessite une condition physique basée sur l'endurance.

Les connaissances techniques indispensables sont celles qui permettront au sportif d'évoluer sur des sentiers balisés ou non ou hors sentiers, avec sûreté et sécurité pour le groupe qui l'accompagne et pour lui-même.

La connaissance des écosystèmes et des questions relatives à l'accès au milieu et à sa protection est un facteur essentiel d'intégration à l'environnement. En groupe, le sportif devra être suffisamment documenté pour transmettre ses connaissances de sa propre initiative et répondre aux questions des membres du groupe.

Le raid est un type de randonnée qui inclut la notion « d'autonomie » totale pendant plusieurs jours. L'isolement désiré ou imposé par l'environnement, le poids des charges, la spécificité des équipements et du ravitaillement sont des facteurs qui nécessitent réflexion et connaissances particulières.

1.3. Expérience requise

- 1.3.1. Le candidat doit être un randonneur actif. A cet effet, une liste de randonnées et de raids¹ est un prérequis à l'admission.

1.4. Durée théorique de la formation

- 1.4.1. La formation, validation comprise, sur l'ensemble des 3 niveaux, peut s'étendre en fonction des programmations sur une durée minimum de 3 ans.
- 1.4.2. Cette formation peut s'allonger selon la planification des différents niveaux de formation et si le candidat ne possède pas l'expérience requise ou une liste suffisante de randonnées et raids.

¹ Liste de randonnées et raids permettant de juger de l'expérience acquise avant la formation.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1.5. Inscriptions en 2 étapes : tests probatoires et dossier d'inscription

- 1.5.1. Le candidat peut s'inscrire aux tests probatoires via le formulaire d'inscription disponible sur le site Web du CAB (www.clubalpin.be → Formations des moniteurs sportifs → Inscription on-line...) ou en envoyant un courriel, courrier ou fax au Centre de Formation du CAB entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre de l'année précédant la formation (courriel : formation@clubalpin.be, fax : 081/22.30.63, 129 av Albert 1^{er} à 5000 Namur).
- 1.5.2. Un courrier de convocation aux tests probatoires sera alors envoyé au candidat au plus tard 15 jours avant les tests. La PAF servant à couvrir les frais administratifs et les frais liés aux tests probatoires devra être versée sur le compte du CF CAB 088-2166008-90 au plus tard 10 jours avant les tests (mention : PROBA + réf. de la formation, ex : PROBA RANDO 1 09 + vos nom et prénom).
- 1.5.3. Le candidat ayant satisfait aux tests probatoires recevra le jour même un dossier d'inscription qui devra être soigneusement complété et renvoyé au CF CAB au plus tard 15 jours après les tests. Au-delà de cette date, plus aucune inscription ne sera prise en compte par le CF CAB.
- 1.5.4. Si le dossier est accepté : le candidat recevra dans les 30 jours (suivant la rentrée de son dossier) un courrier l'invitant à effectuer le versement du minerval de la formation sur le compte du CF CAB 088-2166008-90 (mention : Référence de la formation, ex : RANDO 1 09 + vos nom et prénom). L'inscription aux cours spécifiques ne sera effective qu'au moment de réception du minerval sur le compte du CF CAB.
- 1.5.5. Si le dossier est refusé : le candidat recevra dans les 30 jours (suivant la rentrée de son dossier) un courrier lui signalant que sa candidature est refusée et précisant quelles sont les manquements à son dossier.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1.5.6. Le dossier d'inscription, complété, comprendra :

- 1.5.6.1. Une fiche signalétique avec une photo d'identité récente.
- 1.5.6.2. Une photocopie de l'affiliation au Club Alpin Belge® ou à une autre fédération nationale d'alpinisme.
- 1.5.6.3. Un curriculum vitæ concernant le profil sportif et pédagogique du candidat : types et temps d'entraînement, motivations, projets éventuels, autres sports pratiqués, expérience pédagogique...
- 1.5.6.4. Une liste de randonnées et de raids qui sera fonction du niveau de formation postulé.

Ces randonnées peuvent être réalisées seul ou en groupe, et le candidat stagiaire peut être responsable ou simplement participant.

La liste de randonnées et de raids sera décrite par année en 8 points pour chaque randonnée :

- *date,*
- *région,*
- *itinéraire succinct (d'un lieu à l'autre),*
- *si répétition d'un itinéraire : le nombre de réalisations,*
- *le nombre de personnes du groupe,*
- *le nombre total de jours,*
- *le nombre de jours avec une dénivelée positive de plus de 800 m,*
- *la dénivelée positive la plus importante de la randonnée.*
- *Les conditions météo*

Les exigences quantitatives sont définies dans les chapitres traitant des formations par niveau.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1.6. Inscription définitive

1.6.1. L'inscription est **définitive** dès l'instant où le stagiaire répond aux conditions préalables d'accès à la formation **et** a payé le montant du minerval des cours spécifiques.

1.7. Schéma de base des normes de formation

1.7.1. Les normes de formation par niveau sont développées dans les chapitres 2 à 4.

1.7.2. Le schéma de base de chaque norme de formation comprend les éléments suivants :

- *Le champ d'application du brevet – droits et prérogatives*
- *Les conditions préalables d'accès à la formation*
- *La définition des tests probatoires*
- *La monographie des connaissances et des compétences*

Note : Les méthodes d'évaluation font partie des monographies. En fonction des techniques d'apprentissages pratiquées, le titulaire **et** les chargés de cours peuvent modifier le type d'évaluation indiqué.

- *Les règles de réalisation des stages didactiques.*

1.7.3. Les heures et le nombre de jours indiqués dans le dossier sont des volumes horaires **minimum**. Ils servent de base à l'élaboration du planning de formation en jours « calendrier » du titulaire de la formation.

1.8. Stage didactique - normes générales

□ Énoncé des compétences

Etablir et gérer un programme d'activité de raid ou de randonnée avec un groupe.

Organiser ce programme. Gérer la conduite d'une séance de préparation, de l'activité elle-même et de la logistique.

Négocier et réserver les prestations d'hébergement, de transport et d'accompagnement. Définir les coûts pour les participants à la randonnée et pour lui-même.

Rédiger les dossiers nécessaires à la réalisation de l'activité.

Se documenter sur le milieu, l'environnement, sur les particularités de l'écosystème.

Evaluer l'activité réalisée et définir ce qui est « à revoir » ou « à corriger ».

1.8.1. Le stage didactique se fait dans le cadre défini au paragraphe 10 du Vol. 1 – Document cadre. Il doit se faire au plus tard 2 ans (année calendrier) après la réussite des cours spécifiques.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

- 1.8.2. Pour le niveau 1 : le stage didactique se fera obligatoirement dans le cadre d'une activité organisée par le CAB (fédération ou clubs) ou l'ADEPS sous la tutelle d'un maître de stage (cf.2.5. Normes spécifiques).
- 1.8.3. Pour le niveau 2 : le stage didactique se fera obligatoirement au centre UCPA/ADEPS des « Arcs » de Bourg-Saint-Maurice (arcs.dc@ucpa.asso.fr) sous la tutelle d'un maître de stage ou dans un autre centre UCPA si l'offre d'encadrement devient trop importante par rapport à la demande (cf.3.5. Normes spécifiques).
- 1.8.4. Pour le niveau 3 : le stage didactique pourra se faire librement dans le cadre d'une activité privée, d'une association (clubs, fédération...), ou d'un opérateur (cf.4.5. Normes spécifiques).
- 1.8.5. Pour les niveaux 1 et 3 :
- 1.8.5.1. Le stagiaire adressera au CF CAB une proposition de réalisation de stage au minimum 1 mois avant la réalisation de celui-ci.
- 1.8.5.2. Dès que la demande est acceptée et avant la réalisation du stage, le stagiaire enverra au CF CAB un projet de stage détaillé.
- 1.8.5.3. **L'évaluation du stage didactique portera sur la prestation du stagiaire et sur la production d'un dossier de stage qui comprendra 2 volets distincts :**
- Le projet de stage ;
 - Le rapport de stage.
- 1.8.5.4. **Le projet de stage doit respecter les normes de réalisation propres à chaque niveau et comprendra au moins :**
- Le cadre du stage : fédération, organisme.
 - Le calendrier complet : dates, heures de prestation, lieux.
 - La description du groupe : nombre, âge, type de population...
 - La fiche technique reprenant toute la programmation de l'activité.
 - *Cette fiche peut être le(s) document(s) qui sera (ont) remis aux participants.*
 - Les fiches de marche ;
 - Le(s) thème(s) développé(s) : faune, flore, habitat...
- 1.8.5.5. **Après réalisation, le stagiaire établira un rapport de stage qui comprendra au moins :**
- Le carnet de route succinct : « ce qui a été réalisé », de même que les fiches techniques et de marche, si celles-ci n'ont pas été jointes au projet de stage.
 - Les points forts : « ce qui est à répéter ».
 - Les opportunités à développer dans le cadre d'une future randonnée : « ce qui est à revoir ou à corriger ».
 - Une synthèse de l'évaluation faite par les participants ainsi que les fiches d'évaluation ou d'appréciation utilisées (niveau 3).
 - Ce document sera remis au CF CAB pour évaluation.
- 1.8.5.6. Le dossier de stage complet sera évalué sur base du document repris en annexe 5.2., et une copie de ce document sera ensuite renvoyée au stagiaire.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1.9. Matériel personnel

- 1.9.1. Le stagiaire doit être en possession de son matériel personnel pour participer à la formation. Il gère et maîtrise celui-ci en fonction du type d'activité.
 - 1.9.2. Il est composé à la fois du matériel technique et du matériel nécessaire à toute formation : fardes, nécessaire de prise de notes et d'informations, carnets de route..., de cours et dossiers de lecture.
 - 1.9.3. La liste du matériel technique sera communiquée par **le titulaire** lors de la réunion de préparation du raid en montagne.
 - 1.9.4. La boussole, l'altimètre, ainsi que les cartes IGN pour les raids et mises en situation font partie du matériel personnel.
 - 1.9.5. L'expression « équipement du randonneur » utilisée dans la formation comprend **toujours un sac à dos opérationnel** (y compris l'équipement pour un bivouac de fortune : poncho, sac plastique, couverture de survie...).
- Si le poids a de l'importance pour l'activité (ex. : tests probatoires), les chargés de cours informeront le stagiaire de la charge nécessaire.
- 1.9.6. En cas d'incertitude ou de doute, le stagiaire s'informe auprès de son titulaire.

1.10. Assurance personnelle

1.10.1. Responsabilité civile (RC)

Pour les activités sportives des cours spécifiques : le stagiaire est couvert en tant que « pratiquant » par la RC de sa fédération (CAB, CAF...).

Pour les stages didactiques : le stagiaire reste couvert en tant que « encadrant » par la RC du CAB lorsque l'activité est organisée sous la tutelle du CAB ou de ses sections.

Si l'activité est réalisée dans un cadre privé ou sous la tutelle d'une autre association (clubs, associations, fédérations...), le stagiaire doit s'assurer de sa couverture ou posséder sa propre RC professionnelle dont les montants doivent être au moins équivalents à ceux garantis par la RC de l'Union Professionnelle des Métiers de la Montagne (UPMM), par exemple.

L'UPMM propose d'ailleurs une RC professionnelle à tarif réduit pour les futurs moniteurs des 3 disciplines (alpinisme, escalade, randonnée).

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec l'UPMM :

Rue Haute, 28 B - 4350 Remicourt - Belgique
Tél. : +32 (0)19 54 44 91 - Fax : +32 (0)19 54 57 09 - C.B : 068-2229129-96
E-mail : secretariat@upmm.be - Web : <http://www.upmm.be>

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1.10.2. Assurance individuelle accident

Le stagiaire membre du CAB est assuré en individuel accident. Deux cas peuvent se présenter :

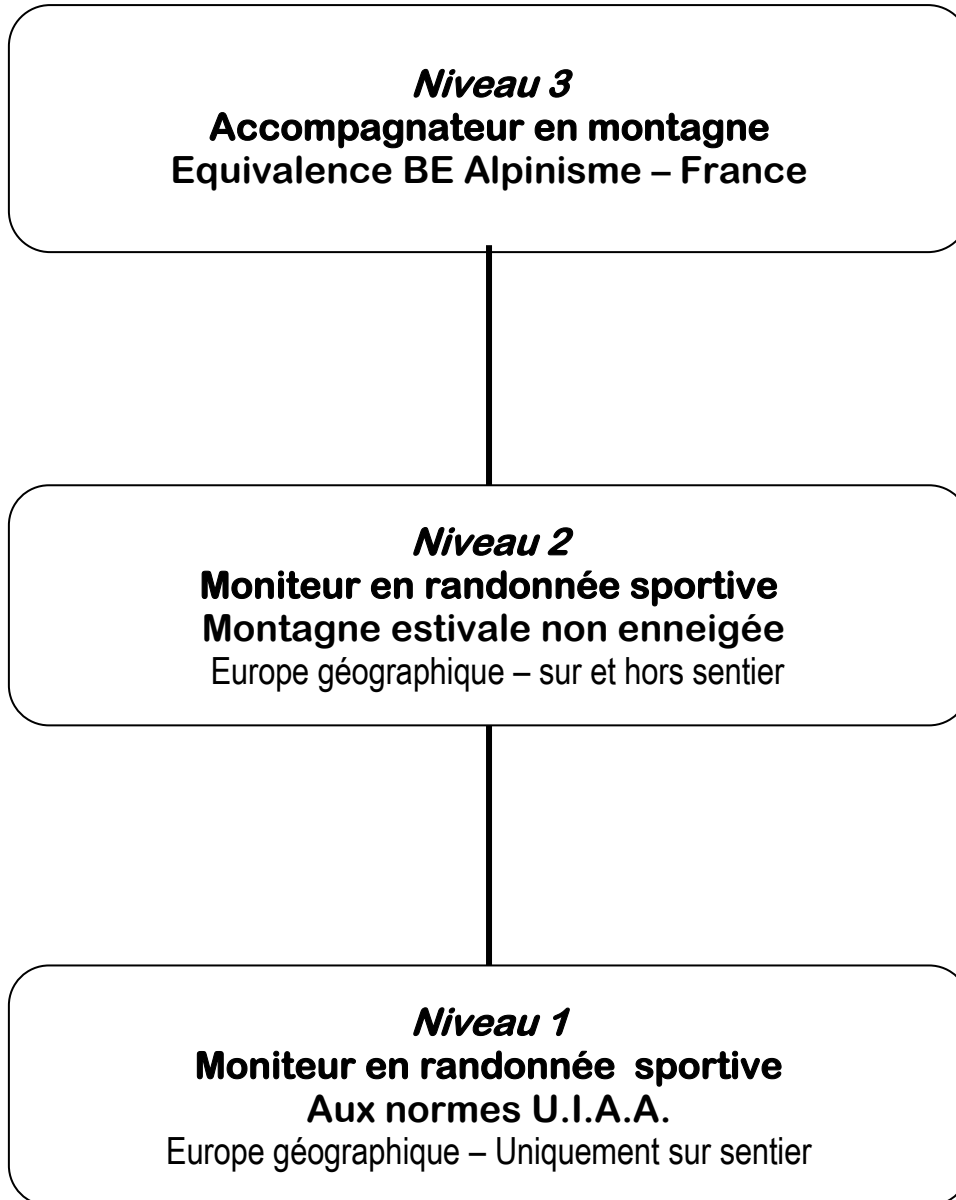
- le membre a une mutuelle. Celle-ci intervient et la partie des frais qu'elle ne rembourse pas sera remboursée si la somme dépasse 250 € (franchise) avec un maximum de 2 500 €.
- le membre n'a pas de mutuelle. L'assurance va lui rembourser ses frais au-delà de 250 € (franchise) avec un maximum de 2 500 €.

Si le stagiaire est membre d'une autre fédération, il est tenu de s'informer auprès de celle-ci pour connaître les garanties proposées par leur assurance.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1.11. Organigramme général – brevets et niveaux



CENTRE DE FORMATION DU CLUB ALPIN BELGE - FEDERATION FRANCOPHONE
FORMATION DES MONITEURS EN ALPINISME, ESCALADE, RANDONNEE

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

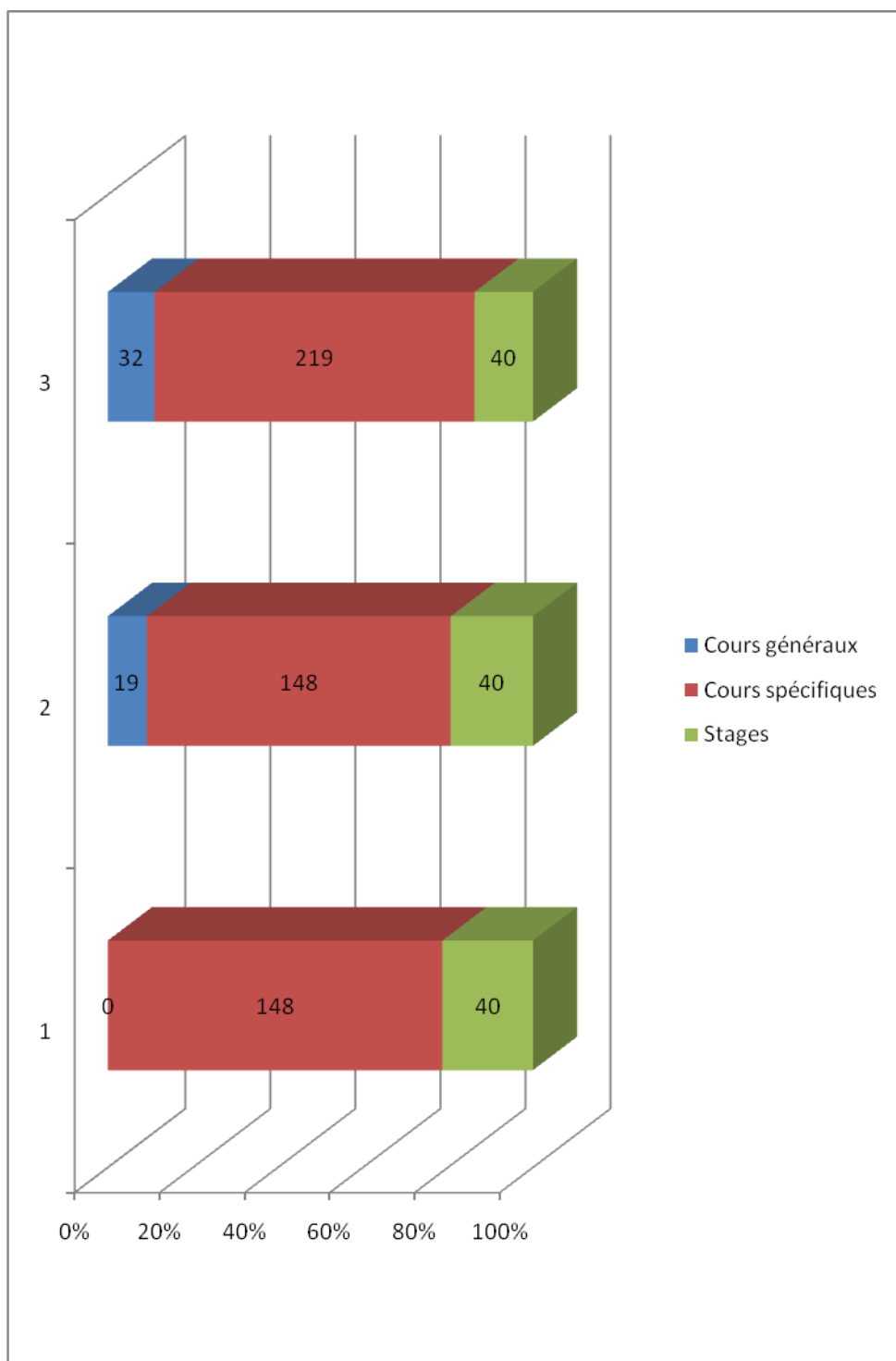
1.12. Poids de la formation par matière

	Rando1	Rando2	Rando3	Total	%
A <u>Cours généraux</u>					
1 Anatomie		6		6	0,87%
2 Physiologie		3	7	10	1,46%
3 Théorie de l'entraînement		5	8	13	1,90%
4 Biométrie		2		2	0,29%
5 Aspects méthodologiques		3		3	0,44%
6 Mécanique humaine			2	2	0,29%
7 Hygiène			2	2	0,29%
8 Traumatologie			2	2	0,29%
9 Diététique			2	2	0,29%
10 Psychologie performance sportive			3	3	0,44%
11 Droit sportif			2	2	0,29%
12 Organisation du sport			4	4	0,58%
Total cours généraux - Hres	0	19	32	51	7,43%
B <u>Cours spécifiques</u>					
0 Test probatoire	8	16	6	30	4,37%
1 Environnement montagnard	22	19	2	43	6,27%
2 Environnement législatif et économique	0	6	8	14	2,04%
3 Environnement organisationnel	1	0	0	1	0,15%
4 Conduite de groupe, animation	4	8	8	20	2,92%
5 Enseignement	4	7	voir 7	11	1,60%
6 Aptitudes physiques - tests	voir 7	voir 7	voir 7	voir 7	voir 7
7 Randonnée - raid : stage en situation	34	43	97	174	25,36%
8 Neige et avalanche	0	0	8	8	1,17%
9 Orientation - navigation	34	17	32	81	11,81%
10 Météorologie	3	2	3	8	1,17%
11 Sécurité et progression en terrain montagnard et accidenté	4	13	9	26	3,79%
12 Secours et sauvetage	17	4	9	30	4,00%
13 Physiologie de l'effort et théorie de l'entraînement	6	4	4	14	2,04%
14 Entraînement	6	0	19	25	3,64%
15 Conférences - vécu sportif / froid et désert	0	0	7	7	1,02%
16 Bivouac et survie	1	2	voir 7	3	0,44%
17 Evaluation, validation, délibération	6	7	7	20	2,92%
Total cours spécifiques - Hres	150	148	219	515	75,07%
<u>Stages pratiques</u>					
D	40	40	40	120	17,49%
<u>Total général en heures</u>	190	207	291	686	100,00%

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1.13. Importance de la formation par niveau



Moniteur de randonnée sportive – niveau 1

1.14. Champ d'application du brevet – droits et prérogatives

Le moniteur de randonnée sportive niveau 1 est compétent pour conduire un groupe de personnes dans des randonnées sur des sentiers en terrain collinéen non enneigé à l'exception des terrains nécessitant l'utilisation des techniques alpines (escalade, vie ferrate, canyon, alpinisme).

Il atteste également de sa capacité à animer et de son aptitude à enseigner les connaissances et savoir-faire propres à l'activité du milieu.

En cas d'urgence ou d'imprévu, il est capable d'installer une main courante pour franchir un passage délicat ou dangereux (éboulement, névés résiduels...) et d'organiser un bivouac de fortune.

Son territoire de compétence ne s'étend qu'à l'Europe géographique.

La reconnaissance professionnelle de ses compétences ne concerne que la Belgique.

Lors d'un raid de plusieurs jours, il devra quotidiennement dormir en hébergement gardé (autonomie d'une journée maximum, bivouac exclu).

1.15. Conditions préalables d'accès à la formation

1.15.1. Inscription en 2 étapes (cf. 1.4)

1.15.2. Age

Etre âgé de 17 ans au moment de l'inscription définitive (habituellement le jour du test d'admission). Le brevet ne sera délivré au candidat qu'à sa majorité légale (18 ans).

1.15.3. Affiliation à une fédération sportive

Etre affilié au CAB ou à une autre fédération nationale d'alpinisme.

1.15.4. Exigence technique

Etre un randonneur confirmé et actif depuis 2 ans au moins.

1.15.5. Tests probatoires

- Définition : Test d'endurance et d'orientation.
- Un parcours d'orientation, avec points de contrôle, de 20 km optimum avec carte I.G.N., en terrain varié, avec une dénivelée positive de 400 m. au moins, un équipement de randonneur dont un sac de 10 kg pour les hommes et 8kg pour les femmes, non compris le ravitaillement, à un rythme soutenu et dans un temps maximum précisé au départ. La vitesse de référence, sur le plat, est de 4-5 km/h.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

- Evaluation : 1. Vérification du poids du sac – 2. Temps.
- Nbre d'heures : 8.

1.15.6. Liste de randonnées/raids

10 randonnées en terrain accidenté et collinéen, dont :

- 3 raids de plusieurs jours avec hébergement en refuge, gîte...
- 1 randonnée avec une dénivelée positive supérieure à 1000 m.

Il s'agit d'un minimum : soyez exhaustif !

1.16. Monographie des connaissances et compétences

1.16.1. Environnement montagnard et terrain accidenté

□ Énoncé des compétences

Connaître la géographie physique et humaine du milieu montagnard.

Connaître les écosystèmes du milieu montagnard.

Connaître et savoir faire admettre les règles de conduite et les réglementations régissant la protection du milieu.

- Cours 1: Géographie physique et humaine
 1. Définition : Origine des différentes chaînes de montagnes du monde. Observation et connaissance du sol montagneux. Evolution future. Formation des massifs montagneux en Europe. Hydrologie. Altitude des principaux sommets. Notions de base de l'environnement naturel et humain.
 2. Evaluation : Epreuve écrite – questions à choix multiple.
 3. Nbre d'heures : 5 - Théorique.
- Cours 2 : Connaissance de la nature - écosystème
 1. Définition : Le monde végétal, animal.
 2. Evaluation : Travail écrit et présentation sur un thème donné.
 3. Nbre d'heures : 7 - Sur le terrain.
- Cours 3 : Réglementation - écologie
 1. Définition : Réglementation sur la pratique de la randonnée en Belgique et en moyenne montagne. Règles d'écologie et de conservation de la nature.
 2. Information : débat sous forme de questions-réponses.
 3. Nbre d'heures : 1 - Théorique

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

- Cours 4 : Patrimoine régional et habitat rural
 1. Définition : Présentation des caractéristiques des paysages et de la typologie de l'habitat rural des huit régions agro-géographiques (paysagères) de Wallonie. Contexte général, composition, structure du bâti traditionnel (matériaux, volume,...) en référence au cadre naturel (relief, sous-sol, couverture végétale et climat), historique et social. Lecture du paysage et lisibilité d'une façade traditionnelle.
 2. Evaluation : Epreuve écrite - questions à choix multiple.
 3. Nbre d'heure : 4 - Théorie et pratique

- Cours 5 : Géomorphologie et Géologie
 1. Définition : Notions générales de géologie - lithologie (étude des roches) – orogénèse (formation des montagnes) – lecture de carte géologique. Notions de géomorphologie : étude du relief – lecture du paysage. Identification des minéraux et roches courantes.
 2. Evaluation : Epreuve écrite - questions à choix multiple.
 3. Nbre d'heure : 5 – Théorique (1) et pratique (4h)

1.16.2. Environnement organisationnel

□ Énoncé des compétences

Connaître l'organisation du sport en Communauté française de Belgique, les structures de formation de cadres ainsi que les liens qui existent envers les fédérations sportives.

Connaître la structure générale de l'organisation de l'UIAA.

- Cours 1 : Cadre organisationnel des formations
 1. Définition : Organisation des formations de cadre en Communauté française de Belgique et plus particulièrement des formations du CF CAB.
 2. Informations – Débat sous forme de questions -réponses.
 3. Nbre d'heures : 1 –Théorique.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1.16.3. Conduite de groupe, animation

□ Énoncé des compétences

Être capable de :

Organiser et contrôler le groupe. Gérer et dominer des situations inhabituelles.

Prendre des décisions, les appliquer ou les faire appliquer en tenant compte :

- de la condition physique et psychique de chaque membre du groupe,
- des paramètres techniques de l'environnement,

Modifier *les objectifs partiels ou momentanés*, afin de terminer la randonnée ou le raid dans des conditions satisfaisantes pour l'ensemble du groupe.

Faire respecter les règles de sécurité et *sécuriser* les participants d'une randonnée quelles que soient les circonstances.

- Cours 1 : Prise en charge d'un groupe
 1. Définition : Les moments essentiels de la prise en charge d'un groupe. - De quoi faut-il s'assurer ? - Technique du briefing.
 2. Evaluation : Uniquement sur la participation active durant les exercices.
 3. Nbre d'heures : 4 - Théorique et pratique.
- Stage en situation - raid : Comment conduire le groupe ?
 1. Définition : Prendre la direction du groupe durant un temps déterminé par le titulaire ; gérer le groupe et faire face à des situations imprévues réelles ou imposées par le titulaire (éventuellement jeux de rôle).
 2. Evaluation : Sur les principaux critères de compétences suivants, pendant la prestation, durant le raid (voir point 2.3.7) :
 - *Prise en charge du groupe*
 - *Adaptabilité, gestion des événements*
 - *Organisation*
 - *Communication avec le groupe durant le raid*
 - *Capacité à expliquer et faire comprendre dans quel environnement le groupe évolue : géographie humaine et physique, faune, flore...*
 - *Comportement face aux problèmes techniques imprévus ou non*
 - *Orientation et navigation*
 - *Comportement et attitude face aux problèmes de sécurité*
 - *Connaissance des techniques de sécurité en terrain accidenté*
 3. Nbre d'heures : fait partie du point 2.3.7

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1.16.4. Enseignement

□ Énoncé des compétences

Etre capable de transmettre son savoir avec des méthodes et des techniques appropriées, tant au niveau technique/sportif qu'au niveau nature/environnement (animateur).

- Cours 1 : Méthodologie
 1. Définition : Comment s'adresser à un groupe ? Attitude, choix des moments, position par rapport au groupe. Comment poser sa voix et se faire écouter.
 2. Evaluation : Uniquement sur la participation active durant les exercices (voir paragraphe suivant).
 3. Nbre d'heures : 1 - Théorique.

- Mise en situation (jeu de rôle) : Préparation et présentation d'une leçon
 1. Définition : Préparer un travail écrit sur un thème (faune, flore, habitat...) lié à l'activité programmée durant le raid et présenter le travail au groupe.

Ce travail est un travail de synthèse de 1 à 2 pages maximum. Il doit s'apparenter à une fiche de travail que l'on emporte dans son sac en randonnée. Le stagiaire doit donc en connaître plus ; il doit pouvoir développer son sujet.

En conséquence, ce n'est pas un dossier de 10 pages ou des photocopies de livres ou de dépliants touristiques.
 2. Evaluation : 1. Du travail écrit – 2. De la prestation durant le raid.
 3. Nbre d'heures : fait partie du point 2.3.7

- Mise en situation réelle : Présentation de différents thèmes « nature »
 1. Définition : Préparer et présenter 2 ou 3 thèmes « nature et patrimoine » (faune, flore, habitat, environnement, histoire...) lors d'une randonnée organisée par un des cercles du CAB (minimum 5 participants).
 2. Evaluation : Du contenu et des présentations par un chargé de cours.
 3. Nbre d'heures : 3 - Théorique et pratique

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1.16.5. Aptitudes physiques

□ Énoncé des compétences

Etre capable de supporter un effort physique de longue durée.

Observation : En dehors du test d'endurance du probatoire, la condition physique sera testée durant le raid en montagne.

1. Définition : Marche en montagne d'une journée, avec sac et à un rythme d'environ 500 m de dénivelée positive à l'heure.
2. Evaluation : Temps et aisance. **Cette évaluation peut être éliminatoire.**
3. Nbre d'heures : fait partie du paragraphe 2.3.7 – Randonnée et raid

1.16.6. Randonnées et raid

□ Énoncé des compétences

Être capable de :

Préparer et réaliser une randonnée de un à plusieurs jours à partir d'un topoguide dans une région à forte dénivelée.

Reconnaître la signalisation et avoir une pratique sûre de la progression sur sentier balisé ou non.

Informers les participants des modalités pratiques pour participer en établissant un dossier de programmation.

Conseiller les participants sur la manière de s'équiper, se ravitailler et particulièrement sur la préparation du sac de randonnée.

• Cours 1 : Préparation du raid

1. Définition : A partir d'un topoguide, préparer un raid de 4 jours comportant, à l'issue d'une journée de randonnée, l'organisation d'un bivouac improvisé.

Matérialiser les aspects logistiques et organisationnels de cette préparation dans des documents : programmation de la randonnée, élaboration de fiches de marche, de fiches moniteur...)

2. Evaluation : Sur critères de compétences durant la réalisation du raid - voir ci-après.
3. Nbre d'heures : 1 – Théorique et pratique.

• Cours 2 : Préparation du sac de raid

1. Définition : Comment préparer un sac en fonction des objectifs, du type de terrain, de la période, du groupe que l'on conduit etc.? Comment

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

définir sa propre check-list ? Comment faire des choix et des achats judicieux ? Préparation de la trousse de secours commune.

2. Evaluation : Sur critère de compétence « *capacité à s'organiser* » durant la réalisation du raid - voir ci-après.
3. Nbre d'heures : 1 – Théorique et pratique.

- Stage en situation – réalisation du raid

*Définition du « **stage de mise en situation** » : Durant ce moment de formation et d'évaluation, il faut considérer le groupe de stagiaires comme **un groupe de randonneurs** qui s'est préparé à réaliser un raid sous la direction d'un moniteur. Il s'agit donc d'une simulation d'une situation réelle où chacun, tour à tour, prendra la direction du groupe.*

*La performance physique ou technique **personnelle** ayant été évaluée au test probatoire – vu point 2.3.6., il est demandé au stagiaire de centrer l'intérêt de sa démarche sur le groupe lui-même, sur sa relation avec les autres, tant au niveau de la préparation du raid (documentation technique et informations sur l'environnement montagnard) que de sa réalisation.*

Il s'agit donc essentiellement de réaliser un raid suivant les compétences énoncées dans le point 2.3.4 – Conduite de groupe et animation.

1. Définition : Raid en terrain accidenté ou en montagne.

Le raid de 4 jours se fera en tout ou en partie « en autonomie ». Il comportera des dénivelées journalières positives de 800 m. minimum.

Durant celui-ci, des exercices concernant d'autres matières seront réalisés et évalués. Se référer à la rubrique "Stage en situation - raid" des autres matières ou expression "évaluation continue" ».

2. Évaluation : Chaque participant sera évalué sur son comportement *personnel* à partir des critères de compétences suivants (ne pas confondre avec l'évaluation, qui sera faite sur des critères similaires lors de la prestation de conduite de groupe) :
 - *Capacité à s'organiser*
 - *Sociabilité*
 - *Adaptabilité*
 - *Comportement face aux problèmes imprévus ou non*
 - *Capacité à expliquer et faire comprendre dans quel environnement il évolue : géographie humaine et physique, faune, flore...*
 - *Sécurité*
 - *Respect des consignes générales = définition « stage de mise en situation »*
 - *Condition physique*
3. Nbre d'heures : 32 / 4 jours – Pratique.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1.16.7. **Orientation et navigation**

□ Énoncé des compétences

Etre capable de maîtriser les moyens et techniques d'orientation classiques - cartes et boussole - de façon à pouvoir se diriger dans toutes les situations et conditions météo.

Les cartes utilisées pour les cours seront soit des cartes IOF, soit des cartes IGN.

Remarque : la carte IOF a l'avantage d'être très précise. Elle sera utilisée au niveau 1 comme support didactique et technique.

- Cours 1 : L'orientation
 1. Définition : Etude des outils d'orientation - la carte et la boussole.
 2. Evaluation : Continue durant les exercices pratiques de jour et de nuit.
 3. Nbre d'heures : 3 – Théorique

- Cours 2 : Le choix de l'itinéraire - jour
 1. Définition : Relation entre la carte et le terrain, appréciation ; calcul et report des distances de la carte sur le terrain ; orientation ; navigation ; calcul de position avec ou sans instrument ; préparation et réalisation d'itinéraire, etc.
 2. Évaluation : Continue.
 3. Nbre d'heures : 27 – Pratique.

- Cours 3 : Le choix de l'itinéraire - nuit
 1. Définition : idem cours 2 – de nuit.
 2. Evaluation : Continue.
 3. Nbre d'heures : 2 – Pratique.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1.16.8. **Météorologie**

□ Énoncé des compétences

Avoir une connaissance élémentaire des phénomènes météorologiques et être capable d'interpréter correctement les bulletins météorologiques et les signes naturels.

Cours 1 : Météorologie

1. Définition : Analyse systématique des cartes météorologiques classiques.
2. Connaître les risques naturels, les signes empiriques du beau et du mauvais temps, les nuages (types, évolutions et dangers).
3. Évaluation : Epreuve écrite – questions à choix multiple.
4. Nbre d'heures : 3 – Théorique.

1.16.9. **Sécurité et progression en terrain montagnard et accidenté**

□ Énoncé des compétences

Connaître les techniques requises pour évoluer sur sentier dans un terrain raide et varié.

Reconnaître et anticiper les dangers en terrain accidenté : terrains et pentes instables, orage...

Connaître les techniques de progression et de sécurité à usage exceptionnels et non prévu sur sentier (ex. : terrain raide, instable, traversée de rivière/torrent, passage à gué).

• Cours 1 : Techniques de progression et de sécurité

1. Définition : Apprentissage des techniques élémentaires de progression en terrain raide, instable ou humide, de franchissement de ruisseau ou de torrent et de placement de main courante en cas de nécessité (main courante et assurage au moyen de la corde uniquement). Le franchissement de passages difficiles ou délicats doit être un élément imprévu de la randonnée. L'utilisation des techniques de sécurité est souvent liée à des facteurs extérieurs : stress ou peur d'un participant, modification de la configuration habituelle de l'itinéraire, conditions météo exceptionnelles, accident...
2. Evaluation : Continue.
3. Nbre d'heures : 4 – Théorique et pratique.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1.16.10. Secours et sauvetage

□ Énoncé des compétences

- Capacité à fournir les premiers soins, de suivre l'évolution de la personne secourue, la mise en place de la chaîne de secours, de l'aide à l'évacuation et de pouvoir justifier son comportement et ses actions de secourisme. Préparation médicale de la randonnée et de la trousse de secours. Ceci dans le cadre de son activité.

• Cours 1 : Secourisme

1. Définition : base du secourisme en randonnée.
2. Évaluation : examen écrit et pratique.
3. Nbre d'heures : 15 – Théorique, pratique et examen.

• Cours 2 : Secours – organigramme décisionnel

1. Définition : Outils et procédures – organigramme décisionnel. Processus logique permettant d'aboutir à la meilleure décision en cas d'accident.
2. Evaluation : mise en situation d'accident durant le raid (jeux de rôle).
3. Nbre d'heures : 1 – théorique.

• Cours 3 : Les signaux - communication - héliportage

1. Définition : Informations sur les secours en montagne, les signaux et messages. Les notions élémentaires d'héliportage : types d'hélicoptère, l'aménagement de la landing zone (LZ), la communication avec le pilote, les précautions à prendre à l'embarquement.
2. Evaluation : interrogation orale – durant la pratique en raid.
3. Nbre d'heures : 1 – Théorique

1.16.11. Physiologie de l'effort

□ Énoncé des compétences

Posséder les bases anatomiques et physiologiques élémentaires pour pouvoir reconnaître les différentes formes d'entraînement : endurance, résistance, force.

Pouvoir conseiller son groupe pour la préparation physique d'une randonnée ou d'un raid en montagne estivale.

Connaître les effets de l'altitude, du froid, et les remèdes à apporter en cas de pathologie.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

- Cours 1 : Anatomie et physiologie (élémentaire)
 1. Définition : Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie appliquées à la randonnée sportive. Comment s'entraîner, s'alimenter et reconnaître les différentes formes d'entraînement. Effets de l'altitude, acclimatation et hypothermie.
 2. Évaluation : Épreuve écrite – questions à choix multiple.
 3. Nbre d'heures : 6 – Théorique.

1.16.12. **Bivouac et survie**

□ Énoncé des compétences

Etre capable d'organiser un bivouac improvisé et d'assurer la survie d'un groupe par ses propres moyens.

- Stage en situation – réalisation du raid :
 1. Définition : Règles d'organisation (emplacement, feu, pollution) et apprentissage durant le raid– voir 2.3.7.
 2. Evaluation : Sur le critère de compétence « *capacité à s'organiser* » durant le raid.
 3. Nbre d'heures : 1 – Théorique

1.16.13. **Évaluation, délibération, validation**

1. Évaluation écrite (3 h) pour les cours suivants : géographie physique et humaine (cf. 2.3.1.), connaissance de la nature – écosystème (cf. 2.3.1.), responsabilité civile et pénale – assurance (cf. 2.3.2.), préparation et présentation d'une leçon (cf.2.3.5.), météorologie (cf. 2.3.9.), physiologie de l'effort (cf. 2.3.12.).
2. Évaluation pratique pour les cours suivants (heures comprises dans la formation) : connaissance de la nature - écosystème : présentation (cf. 2.3.1.), conduite de groupe : raid (cf.2.3.4.), préparation et présentation d'une leçon (cf. 2.3.5.), secourisme (cf. 2.3.11.), secours – organigramme décisionnel (cf. 2.3.11.).
3. Evaluation continue pour les autres cours(heures comprises dans la formation)
4. Délibération et validation (3 h).
5. Nbre d'heures : 6 h au total.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1.17. Localisation et durée de la formation

La formation se fera en Belgique durant plusieurs week-ends d'avril/mai et en montagne pour le raid de 4 jours durant les vacances d'été.

1.18. Stage didactique – normes spécifiques

- 1.18.1. Ce chapitre décrit les normes particulières. Les normes générales se retrouvent dans le chapitre 1.8.
- 1.18.2. Le stage didactique doit impérativement être réalisé dans le cadre d'une activité du CAB (ou de ses cercles) ou de l'ADEPS et sous la tutelle d'un maître de stage de niveau 1 minimum.
- 1.18.3. Le stagiaire effectuera au minimum 5 journées de randonnée ou de raid en terrain accidenté et collinéen, soit 40 heures de prestations.
- 1.18.4. Ces randonnées devront se faire sur des itinéraires différents et **en situation d'encadrement d'un groupe, avec au minimum 5 participants.**

2. Moniteur de randonnée sportive – niveau 2

2.1. Champ d'application du brevet – droits et prérogatives

Le moniteur de randonnée sportive niveau 2 est compétent pour conduire et encadrer des personnes sur des sentiers et hors sentier en terrain accidenté et en montagne non enneigée, à l'exception des terrains nécessitant l'utilisation des techniques alpines (escalade, vie ferrate, canyoning, alpinisme).

Les conditions de progression sont limitées à celles que l'on rencontre habituellement en période estivale et dans des zones habituellement non enneigées.

Il atteste également sa capacité à animer et son aptitude à enseigner les connaissances et savoir-faire propres à l'activité du milieu.

En cas d'urgence ou d'imprévu, il est capable d'installer une main courante pour franchir un passage délicat ou dangereux (éboulement, névés résiduels...).

Il est capable d'organiser un bivouac avec son groupe si les conditions l'exigent.

La reconnaissance professionnelle de ses compétences ne concerne que la Belgique.

2.2. Conditions préalables d'accès à la formation

2.2.1. Inscription en 2 étapes (cf. 1.4)

2.2.2. Affiliation à une fédération sportive

Etre affilié au CAB ou à une autre fédération nationale d'alpinisme.

2.2.3. Cours généraux

Avoir réussi les cours généraux de moniteur niveau 2 avant la session des cours spécifiques

2.2.4. Brevet

Etre breveté :

- Moniteur de randonnée sportive niveau 1,
- Moniteur d'alpinisme² niveau 1,

2.2.5. Tests probatoires

2.2.5.1. Test de marche en montagne

Capacité du candidat à marcher pendant 6 heures au moins, avec un sac à dos de 10 kg (non compris les vivres), 8 kg pour les femmes (non compris les vivres), à une vitesse de 4-5 km/h sur le plat, en cumulant une dénivelée totale positive

² Passerelle entre l'alpinisme et la randonnée sportive

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

variant de 1200 à 1600 m. sur un rythme moyen de 500 à 600 mètres à l'heure à la montée et de 600 à 800 mètres à l'heure à la descente.

2.2.5.2. *Parcours en terrain varié*

Capacité du candidat à marcher sur des pentes herbeuses, des pierriers et des zones habituellement non enneigées. La durée de l'épreuve sera de 1 h 30.

2.2.5.3. *Epreuve pratique d'orientation*

Cette épreuve d'une durée de 2 à 3 heures avec carte 1 : 25 000 et boussole devra être exécutée seul, en marche d'orientation, avec un sac léger sur un parcours défini par une série de points précisés par :

- Soit des coordonnées + un descriptif ;
- Soit un gisement + une distance + une altitude.

Le choix de chaque tronçon impliquera un choix entre itinéraires et favorisera **la lecture du relief**. Un tronçon testera la capacité de suivre un azimut avec étalonnage d'une distance.

Remarque : le GPS n'est pas autorisé pour cette épreuve.

2.2.5.4. *Evaluation*

Vitesse, aisance, efficacité, sûreté, équilibre dans des conditions de marche en montagne et en terrain varié, connaissances techniques en orientation et navigation.

2.2.5.5. *Nbre d'heures : 16*

2.2.6. Liste de randonnées / raids

20 randonnées en montagne, dont :

- 3 raids de 4 jours minimum, avec hébergement en refuge, gîte, cabane, tente...
- 5 randonnées avec une dénivelée positive supérieure à 1000 m.

Il s'agit d'un minimum : soyez exhaustif !

2.3. Monographie des connaissances et compétences

2.3.1. Environnement montagnard et terrain accidenté

□ Énoncé des compétences

Connaître l'environnement alpin montagnard : milieu physique, milieu biologique et milieu humain.

Connaître et savoir faire admettre les règles de conduite et les réglementations régissant la protection du milieu.

- Cours 1 : Géomorphologie et géologie
 1. Définition : Notions générales de géologie – lithologie (étude des roches) – orogénèse (formation de la montagne) – lecture de cartes géologiques.
Notions de géomorphologie : étude du relief – lecture du paysage.
Identification des minéraux et roches courantes.
 2. Evaluation : Epreuve écrite – questions à choix multiple.
 3. Nbre d'heures : Théorique & pratique (4 h).
- Cours 2 : Ecologie et biogéographie
 1. Définition : Notions générales. Connaissance des écosystèmes montagnards.
 2. Evaluation : Travail écrit général pour les cours 2, 3 et 4, et présentation de ce travail au groupe (cf. 3.3.4).
 3. Nbre d'heures : 8 - Théorique et pratique sur le terrain.
- Cours 3 : Flore et faune
 1. Définition : Notions générales. Bibliographie. Conservation et respect de la nature alpine. Les principaux parcs nationaux et réserves naturelles en France et en Belgique. Techniques d'observation et bibliographie.
 2. Evaluation : Travail écrit général pour les cours 2, 3 et 4, et présentation de ce travail au groupe (cf. 3.3.4).
 3. Nbre d'heures : Théorique et pratique (5 h)
- Cours 4 : Economie humaine
 1. Définition : Adaptation au milieu, habitat, activités traditionnelles, tourisme et économie.
 2. Evaluation : Travail écrit général pour les cours 2, 3 et 4, et présentation de ce travail au groupe (cf. 3.3.4).
 3. Nbre d'heures : 2 - Théorique.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

2.3.2. Environnement législatif et économique

□ Énoncé des compétences

Connaître sa responsabilité, celle de son « patron », celles de ses « clients » tant au niveau civil que pénal.

Connaître les démarches réalisées avant la prise en charge d'un groupe en matière d'assurance.

Connaître les différentes formes d'assurances personnelle et collective.

En cas d'accident, pouvoir remplir une déclaration d'accident et assurer le début d'un dossier.

Etre capable d'organiser et gérer un stage, projet ou événement de randonnée sportive.

- Cours 1 : Accident : le constat, la déclaration, les assurances
 1. Définition : Que faire (et ne pas faire) en cas d'accident ? Analyse du processus.
 2. Évaluation : Épreuve écrite.
 3. Nbre d'heures : 2 - Théorique et pratique.
- Cours 2 : La gestion d'un stage, projet ou événement de randonnée sportive.
 1. Définition : Les phases essentielles d'une gestion de stage, projet ou événement - contact avec le commanditaire, l'entretien, la définition des rôles et fonctions, les responsabilités, l'administration du stage, la préparation, la gestion du matériel, l'évaluation globale.
 2. Évaluation : Travail écrit
 3. Nbre d'heures : 4 – Théorique et pratique : travail en atelier.

2.3.3. Conduite de groupe, animation

□ Énoncé des compétences

Etre capable de :

Conduire et diriger un groupe de randonneurs.

Gérer et dominer des situations inhabituelles.

Prendre des décisions, les appliquer ou les faire appliquer en tenant compte :

- de la condition physique et psychique de chaque membre du groupe,
- des paramètres techniques de l'environnement.

Modifier *les objectifs partiels ou momentanés*, afin de terminer la randonnée ou le raid dans des conditions satisfaisantes pour l'ensemble du groupe.

Faire respecter les règles de sécurité et *sécuriser* les participants d'une randonnée quelles que soient les circonstances.

- Cours 1 : Fonctionnement d'un groupe

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

1. Définition : Définition d'un groupe de randonneurs. Niveau de fonctionnement d'un groupe. Fonction requise dans un groupe. Méthodologie des prises de décision : unanimité et consensus. Influence sociale dans un groupe. Style d'animation.
 2. Evaluation : Participation à un exercice de dynamique de groupe.
 3. Nbre d'heures : 8 - Théorique & pratique.
- Stage en situation - raid : Comment conduire le groupe en montagne ?
 1. Définition : Prendre la direction du groupe durant un temps déterminé par le titulaire; gérer le groupe et faire face à des situations imprévues soit réelles soit imposées par le titulaire (éventuellement jeux de rôle).
 2. Evaluation : Sur les principaux critères de compétences suivants, pendant la prestation, durant le raid (voir point 3.3.6.) :
 - *Prise en charge du groupe*
 - *Adaptabilité, gestion des événements*
 - *Organisation*
 - *Communication avec le groupe durant le raid*
 - *Capacité à expliquer et faire comprendre dans quel environnement le groupe évolue : géographie humaine et physique, faune, flore...*
 - *Comportement face aux problèmes imprévus ou non*
 - *Orientation et navigation*
 - *Comportement et attitude face aux problèmes de sécurité*
 - *Connaissance des techniques de sécurité en terrain accidenté*
 3. Nbre d'heures : fait partie du point 3.3.6.

2.3.4. Enseignement

□ Énoncé des compétences

Etre capable de transmettre son savoir avec des méthodes et des techniques appropriées.

Cours 1 : Public particulier - handicapés

1. Définition : La randonnée avec des handicapés. Familiarisation avec les engins de transport (ex. : goélette) et prise de contact avec un groupe de handicapés
 2. Evaluation : Participation à un exercice pratique.
 3. Nbre d'heures : 4 - Théorique et pratique.
- Mise en situation (jeu de rôle) : Préparation et présentation d'une leçon
 1. Définition : Préparer un travail écrit sur un thème (faune, flore, habitat...) lié à l'activité programmée durant le raid et présenter le travail au groupe.
 2. Evaluation : 1. Du travail écrit – 2. De la prestation durant le raid.
 3. Nbre d'heures : fait partie du point 3.3.1, cours 2,3 et 4.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

- Mise en situation réelle : Présentation de différents thèmes « nature »
 1. Définition : Préparer et présenter 2 ou 3 thèmes « natures » (faune, flore, habitat, environnement...) lors d'une randonnée organisée par un des cercles du CAB (minimum 5 participants).
 2. Evaluation : Du contenu et des présentations par un chargé de cours.
 3. Nbre d'heures : 3 - Théorique et pratique

2.3.5. Aptitudes physiques

□ Énoncé des compétences

Etre capable de supporter un effort physique de longue durée.

- Observation : En dehors du test d'endurance du probatoire, la condition physique sera testée durant le raid en montagne.
 1. Définition : Marche en montagne d'une journée, avec sac et à un rythme d'environ 600 m de dénivelée positive à l'heure.
 2. Evaluation : Temps et aisance. **Cette évaluation peut être éliminatoire.**
 3. Nbre d'heures : fait partie du paragraphe 3.3.6 – Randonnée et raid

2.3.6. Randonnées et raid

□ Énoncé des compétences

Etre capable de :

Préparer et réaliser un raid de plusieurs jours en montagne.

Maîtriser parfaitement les aspects logistiques (matériel, équipement, nourriture..., organisationnels (programmation de l'activité, élaboration des fiches de marche, ...), sans oublier la préparation de fiches à thèmes (faune, flore, habitat...).

Conseiller les participants sur la manière de s'équiper, de se ravitailler et particulièrement sur la préparation du sac de randonnée.

- Cours 1 : Préparation du raid
 1. Définition : Préparer un raid de 4 jours comportant, à l'issue d'une journée de randonnée, l'organisation d'un bivouac improvisé.
Matérialiser les aspects logistiques et organisationnels de cette préparation dans des documents : itinéraires, programmation de la randonnée, élaboration de fiches de marche, de fiches moniteur... et tous les interfaces avec les clients/randonneurs.
 2. Evaluation : travaux par atelier.
 3. Nbre d'heures : 2 – Théorique et pratique.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

- Cours 2 : Préparation du sac de raid
 1. Définition : Définition des équipements. Comment préparer un sac en fonction des objectifs, du type de terrain, de la période, du groupe que l'on conduit etc. ?
 2. Évaluation : Sur critère de compétence « *capacité à s'organiser* » durant la réalisation du raid - voir ci-après.
 3. Nbre d'heures : 1 – Théorique et pratique.

- Stage en situation – réalisation du raid
 1. Définition : Raid en montagne.
Le raid de 5 jours se fera en tout ou en partie « en autonomie ». Il comportera des dénivelées journalières positives de 1000 m. minimum.
Durant celui-ci, des exercices concernant d'autres matières seront réalisés et évalués. Se référer à la rubrique « Stage en situation – raid » des autres matières ou expression « évaluation continue ».
 2. Evaluation : Chaque participant sera évalué sur son comportement *personnel* à partir des critères de compétences suivants (ne pas confondre avec l'évaluation, qui sera faite sur des critères similaires lors de la prestation de conduite de groupe) :
 - *Capacité à s'organiser*
 - *Sociabilité*
 - *Adaptabilité*
 - *Capacité à expliquer et faire comprendre dans quel environnement il évolue : géographie humaine et physique, faune, flore...*
 - *Comportement face aux problèmes techniques imprévus ou non*
 - *Sécurité*
 - *Respect des consignes générales – voir définition du stage de mise en situation dans le paragraphe 2.3.7. niveau 1*
 - *Condition physique*
 3. Nbre d'heures : 40 / 5 jours – Pratique

2.3.7. Orientation et navigation

□ Énoncé des compétences

Etre capable de maîtriser l'orientation et la navigation de manière à pouvoir s'orienter et trouver sa position à tout moment et en toute circonstance en montagne estivale et principalement par temps de pluie, de brouillard ou de nuit.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

- Cours 1 : Orientation et navigation
 1. Définition : Rappel des notions de cartographie et d'utilisation des instruments - principalement l'altimètre. Techniques spécifiques en milieu montagnard.

Recherche d'itinéraire hors sentiers. Comment éviter les pièges. Connaissance et choix de terrain privilégié.
 2. Evaluation : Continue durant les exercices pratiques de jour et de nuit.
 3. Nbre d'heures : 5 – Théorique.
- Cours 2 : Pratique de l'orientation - jour
 1. Définition : Navigation avec instruments. Orientation et localisation avec ou sans instruments. Navigation à vue. Appréciation et mesure de distance. Préparation d'un itinéraire en terrain difficile.
 2. Evaluation : Continue.
 3. Nbre d'heures : 7 – Pratique.
- Cours 3 : Pratique de l'orientation - nuit
 1. Définition : idem cours 2 – de nuit.
 2. Evaluation : Continue.
 3. Nbre d'heures : 5 – Pratique.

2.3.8. **Météorologie**

□ Énoncé des compétences

Avoir une connaissance générale des phénomènes météorologiques et climatiques et être capable d'utiliser correctement les informations disponibles lors de randonnées en montagne : bulletins météo, informations locales, signes naturels et utilisation de l'altimètre.

- Cours 1 : Météorologie
 1. Définition : Analyse systématique des cartes météorologiques classiques.

Connaître les risques naturels, les signes empiriques du beau et du mauvais temps, les nuages (types, évolutions et dangers). Utilisation l'altimètre en tant que baromètre.
 2. Evaluation : Epreuve écrite – questionnaire à choix multiples.
 3. Nbre d'heures : 2 – Théorique et pratique.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

2.3.9. **Sécurité et progression en terrain montagnard et accidenté**

□ Énoncé des compétences

Connaître les techniques requises pour évoluer sur un terrain raide et varié, et utiliser des moyens de secours élémentaires pour soi et le groupe quand les circonstances l'exigent.

Reconnaître et anticiper les dangers en terrain accidenté et en montagne : névés résiduels en neige ou en terrain enneigé délicat, pentes rocheuses ou herbeuses, terrains instables, effets de la pluie et de l'orage.

Connaître les techniques de progression et de sécurité à usage exceptionnel et non prévu sur sentier (ex. : terrain raide, instable, traversée de rivière/torrent, passage à gué).

- Cours 1 : Analyse des dangers objectifs – évaluation des risques
 1. Définition : Descriptions et analyses des zones de danger en montagne. Définition des conduites à tenir.
 2. Evaluation : Continue durant les exercices pratiques ou le raid, sur base du critère de compétence énoncé dans 3.3.6. « Sécurité ».
 3. Nbre d'heures : 2 – Théorique.
- Cours 2 : Techniques de progression et de sécurité
 1. Définition : Apprentissage des techniques élémentaires de progression (main courante et assurage au moyen de la corde uniquement) sur :
 - *neige* - progression sur névé résiduel ou terrain enneigé délicat
 - *rocher* - marche sur pierrier, sur terrain instable, franchissement de bref passage rocheux
 - *pententes herbeuses et terreuses raides*

Le franchissement de passages difficiles ou délicats doit être un élément imprévu de la randonnée. L'utilisation des techniques de sécurité est souvent liée à des facteurs extérieurs : stress ou peur d'un participant, modification de la configuration habituelle de l'itinéraire, conditions météo exceptionnelles, accident...
 2. Evaluation : Continue.
 3. Nbre d'heures : 11 – Théorie et pratique

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

2.3.10. **Secours et sauvetage**

- Énoncé des compétences
- Capacité à fournir les premiers soins, de suivre l'évolution de la personne secourue, la mise en place de la chaîne de secours, de l'aide à l'évacuation et de pouvoir justifier son comportement et ses actions de secourisme. Préparation médicale de la randonnée ou du raid et de la trousse de secours. Ceci dans le cadre de son activité.

- Cours 1 : Pratique de secourisme
 1. Définition : Mise en situation en milieu naturel.
 2. Evaluation : Sur connaissances pratiques et examen écrit.
 3. *Nombre d'heures* : 4 – Théorique et pratique + 1h si examen de cycle non présenté précédemment.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

2.3.11. Physiologie de l'effort

□ Énoncé des compétences

Posséder les bases anatomiques et physiologiques élémentaires pour pouvoir reconnaître les différentes formes d'entraînement : endurance, résistance, force.

Pouvoir conseiller son groupe pour la préparation physique d'une randonnée ou d'un raid en montagne estivale.

Connaître les effets de l'altitude, du froid, et les remèdes à apporter en cas de pathologie.

• Cours 1 : Physiologie de l'effort

1. Définition : analyse des domaines suivants : la préparation physique, l'alimentation, la fatigue, l'épuisement, la récupération et la forme physique, l'effet de l'altitude et l'hypothermie.
2. Evaluation : Epreuve écrite – questionnaire à choix multiple.
3. Nbre d'heures : 4 – Théorique.

2.3.12. Bivouac et survie

□ Énoncé des compétences

Etre capable d'organiser un bivouac improvisé en montagne et d'assurer la survie du groupe par ses propres moyens.

• Stage en situation – réalisation du raid

1. Définition : Apprentissage durant le raid– voir 3.3.6.
2. Evaluation : Sur le critère de compétence « *capacité à s'organiser* » durant le raid.
3. Nbre d'heures : 2 – Théorique et pratique durant le raid.

2.3.13. Évaluation, délibération, validation

1. Évaluation écrite (3 h) pour les cours suivants : géomorphologie et géologie (cf. 3.3.1.), environnement montagnard – cours 2, 3 et 4 (cf. 3.3.1.), responsabilité civile et pénale – assurance (cf. 3.3.2.), préparation et présentation d'une leçon (cf. 3.3.4.), météorologie (cf. 3.3.8.), physiologie de l'effort (cf. 3.3.11.).

CENTRE DE FORMATION DU CLUB ALPIN BELGE - FEDERATION FRANCOPHONE
FORMATION DES MONITEURS EN ALPINISME, ESCALADE, RANDONNEE

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

2. Évaluation pratique pour les cours suivants (heures comprises dans la formation) : environnement montagnard – cours 2, 3 et 4 (cf. 3.3.1.), conduite de groupe : raid (cf. 3.3.3.), préparation et présentation d'une leçon (cf. 3.3.4.).
3. Evaluation continue pour les autres cours (heures comprises dans la formation)
4. Délibération et validation (4 h).
5. Nbre d'heures : 7 h au total.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

2.4. Localisation et durée de la formation

- 2.4.1. **Les tests probatoires (2 jours) se feront avant la formation dans le massif des Vosges (France).**
- 2.4.2. La formation se fera en Belgique durant plusieurs week-ends de mai/juin, et en montagne durant les vacances d'été (raid de 5 jours).

2.5. Stage didactique – normes spécifiques

2.5.1. Principe

- 2.5.1.1. Ce chapitre décrit les normes particulières. Les normes générales se retrouvent dans le chapitre 1.8.
- 2.5.1.2. Le stage didactique se fera obligatoirement au centre UCPA/ADEPS DES ARCS de Bourg-Saint-Maurice (arcs.dc@ucpa.asso.fr) ou dans un autre centre UCPA agréé, si l'offre d'encadrement devient trop importante par rapport à la demande.
- 2.5.1.3. Le stagiaire effectuera au minimum 5 journées de randonnée ou de raid en montagne, soit 40 heures de prestations.
- 2.5.1.4. Cette mesure prise par la commission pédagogique de septembre 2002 a pour but de sensibiliser nos futurs diplômés au métier d'accompagnateur en montagne, et sera pour eux l'occasion de rencontrer des professionnels français. Cet échange s'inscrit dans la politique des équivalences entre les formations d'accompagnateur en montagne dispensée par la France (Jeunesse et Sport) et par la Belgique (Communauté française de Belgique).

2.5.2. Procédure

- 2.5.2.1. Le stagiaire devra faire une demande de projet de stage écrite au CF CAB avant la fin du mois d'avril de chaque année. Cette demande comprendra 2 propositions de dates, entre fin juin et fin août³, dans un ordre de préférence.
- 2.5.2.2. Le CF CAB enverra au directeur du centre UCPA/ADEPS DES ARCS l'ensemble des demandes de projet pour le 30 avril de chaque année.
- 2.5.2.3. L'UCPA donnera une première réponse pour fin mai sur la capacité d'accueil par période.
- 2.5.2.4. Un planning précis par « *nom, dates, désignation du centre qui accueillera le stagiaire* », sera envoyé fin juin au CF CAB par l'UCPA. Ce planning sera réalisé en fonction de l'activité et des critères d'organisation du centre UCPA/ADEPS des ARCS et des autres centres UCPA⁴.
- 2.5.2.5. Les stagiaires seront positionnés prioritairement sur le centre des Arcs tant que la capacité d'accueil du centre le permet aux périodes demandées.
- 2.5.2.6. Le site d'accueil et le programme sont susceptibles de changer jusqu'à 15 jours précédant la date du début du stage.

³ Les dates précises seront définies chaque année. Elles seront disponibles au CF CAB.

⁴ Les autres centres seront en principe les suivants : en priorité Les Arcs, Argentière, Chamonix, Les Contamines, Serre-Chevalier, le Verdon, Le Mont Lozère, Saint-Lary.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

2.5.3. Stage en situation

- 2.5.3.1. Le stagiaire se met à la disposition du directeur du centre et ce dernier lui attribue le ou les rôles à tenir au sein des activités de randonnée en montagne.
- 2.5.3.2. Le stagiaire effectuant un stage à titre bénévole sera encadré par un conseiller de stage (accompagnateur en moyenne montagne) rémunéré pour cette prestation durant le séjour.
- 2.5.3.3. Le stagiaire reste sous la responsabilité du directeur du centre et du conseiller de stage durant toutes ses prestations d'encadrement, mais doit également posséder sa propre RC professionnelle (cf.1.10).
- 2.5.3.4. L'évaluation du stagiaire se fera par le directeur du centre et le conseiller de stage, sur base du document d'évaluation habituellement utilisé par le centre (cf. annexe 5.1).
- 2.5.3.5. Les erreurs de sécurité, l'incapacité à prendre en charge le groupe et l'absence de connaissances sur le milieu montagnard peuvent être éliminatoires.
- 2.5.3.6. En fin de stage, l'évaluation sera commentée et justifiée au stagiaire, de même que les conclusions du rapport d'évaluation. Celui-ci sera ensuite transmis au CF CAB dans les meilleurs délais.

2.5.4. Coût du stage

- 2.5.4.1. Un coût unique de stage sera proposé par l'UCPA chaque année⁵.
- 2.5.4.2. Ce coût comprend :
 - Les frais pédagogiques : encadrement par un conseiller de stage durant le séjour ainsi que la préparation, le bilan et l'évaluation,
 - Les frais d'hébergement et de restauration (pension complète sur le centre et dans les refuges),
 - Les transports sur activité au départ et/ou retour sur le centre,
 - Les frais administratifs de gestion de dossier.
- 2.5.4.3. Ce coût ne comprend pas :
 - Les assurances,
 - Le matériel : équipement technique et pédagogique (cartes, boussole, jumelles) et la documentation liée à l'environnement montagnard (géographie humaine, physique, flore, faune, etc.),
 - Les déplacements pour se rendre ou revenir du centre organisateur,
- 2.5.4.4. Les règles concernant le règlement du stage et les principes en cas d'annulation seront définies dans une convention disponible au CF CAB.

⁵ Coût de référence pour la saison 2005 : 280 €. Ce coût est susceptible de changer les années suivantes.

3. Moniteur de randonnée sportive - niveau 3

Accompagnateur en moyenne montagne BE d'Alpinisme - France

3.1. Champ d'application du brevet – droits et prérogatives

Le moniteur de randonnée sportive niveau 3 est compétent pour conduire et encadrer des personnes sur sentiers et hors sentier en terrain accidenté et en montagne (estivale et enneigée), à l'exception des terrains nécessitant l'utilisation des techniques alpines (escalade, vie ferrate, canyon, alpinisme...).

En cas d'urgence ou d'imprévu, il est capable d'installer une main courante pour franchir un passage délicat ou dangereux (éboulement, névés résiduels...).

Il atteste également sa capacité à animer et son aptitude à enseigner les connaissances et savoir-faire propres à l'activité du milieu.

En hiver, il peut exercer sur des terrains enneigés faciles excluant tout accident de terrain important, vallonnés, de type nordique, et situé en moyenne montagne.

La randonnée en raquettes est de sa compétence. Il doit être capable d'évaluer la qualité d'un terrain neigeux et d'organiser un bivouac avec son groupe si les conditions l'exigent.

La pratique de toutes les disciplines du ski et de ses activités assimilées est exclue.

Il est également compétent pour conduire une randonnée en milieu tropical « hors saison cyclonique ».

Tous les brevetés exerçant à l'étranger devront respecter les champs de compétence et les prérogatives des diplômes du pays d'accueil.

3.2. Conditions préalables d'accès à la formation

3.2.1. Inscription en 2 étapes (cf. 1.4)

3.2.2. Cours généraux

Avoir réussi les cours généraux de moniteur niveau 3 avant la session des cours spécifiques.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

3.2.3. Affiliation à une fédération sportive

Etre affilié au CAB ou à une autre fédération nationale d'alpinisme.

3.2.4. Brevet

Être breveté moniteur de randonnée sportive niveau 2.

3.2.5. Test de vérification de connaissance

- Interview - motivations ;
- Tests de connaissances techniques : nœuds, main courante, progression en terrain accidenté.
- Tests des connaissances en matière de sécurité.
- Nbre d'heures : 6

3.2.6. Liste de randonnée / raids

25 randonnées en montagne, dont :

- 5 raids de 4 jours minimum avec hébergement en refuge, gîte, cabane, tente...
- 5 randonnées d'une dénivelée positive supérieure à 1000 m ;
- 2 raids en raquette de 3 jours minimum en montagne enneigée.

Il s'agit d'un minimum : soyez exhaustif ! Veuillez également noter si ces courses ont été réalisées dans un cadre amateur (A) ou professionnel (P).

3.3. Monographie des connaissances et compétences

3.3.1. Environnement montagnard

Énoncé des compétences

Connaître l'environnement montagnard en hiver : milieu physique, milieu biologique et milieu humain.

Connaître et faire admettre les règles de conduite et les réglementations régissant la protection du milieu

- Cours 1 : Complément de formation – Spécificités montagne enneigée

Définition : environnement et faune

Evaluation : Epreuve écrite – questionnaire à choix multiple.

Nbre d'heures : 2 - Théorique et pratique.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

3.3.2. Environnement législatif et économique

□ Énoncé des compétences

Savoir que le randonneur est « un client » et qu'il fait partie d'un marché en pleine évolution et en pleine extension. Comment faire face à la demande ? Quelle attitude avoir ?

Connaître le cadre juridique et institutionnel de l'environnement de la profession d'accompagnateur en moyenne montagne en Belgique et en France (équivalence).

Cadre des Unions professionnelles.

Avoir pleine connaissance des responsabilités pénales et civiles en cas d'accident.

- Cours 1 : Le marché et l'environnement professionnel
 1. Définition :
 - Le « client » ?
 - Attitudes et techniques permettant au moniteur de comprendre et de réagir au « marché »
 - Evaluation sur mon comportement vis-à-vis du client, sur la vision de mon activité, sur mon savoir-faire.
 - Déontologie, Unions professionnelles
 2. Evaluation : Exercices pratiques.
 3. Nbre d'heures : 6 - Théorique et pratique.
- Cours 2 : Accidents : responsabilités civiles et pénales
 1. Définition : Analyse critique de cas réels avec un spécialiste.
 2. Evaluation : Débat sous forme de questions – réponses.
 3. Nbre d'heures : 2 – Théorique.

3.3.3. Conduite de groupe, animation

4. Énoncé des compétences

Comprendre les mécanismes de communication. Savoir que la communication ne se délègue pas, mais qu'elle se confond avec la mise en œuvre des compétences du moniteur et s'y intègre.

Se connaître, apprendre à entrer en phase avec les autres et adapter son comportement à tout type de public.

Etre capable de mettre en place un système d'évaluation de sa propre activité par l'intermédiaire de l'appréciation des « clients ».

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

- Cours 1 : L'efficacité du leader
 1. Définition : Attitudes de base qui permettent au moniteur de se positionner de façon opportune face aux différentes situations de communication et de les rendre plus performantes.
 2. Evaluation : Participation à un exercice de dynamique de groupe.
 3. Nbre d'heures : 3 - Théorique et pratique.
- Cours 2 : Profils de personnalité
 1. Définition : Développement d'une grille de lecture de profils de personnalité et de caractères. Se connaître mieux et ensuite appréhender la manière de communiquer avec les autres.
 2. Evaluation : Participation à un exercice de dynamique de groupe.
 3. Nbre d'heures : 3 – Théorique.
- Cours 3 : Evaluation d'une activité
 1. Définition : Comment créer un document d'appréciation « ouvert » à remettre aux participants d'une randonnée ? Comment interpréter les informations ? Définir les opportunités de changements.
 2. Evaluation : Du rapport de stage – voir 1.8.7.
 3. Nbre d'heures : 2 – Théorique et pratique.

3.3.4. Enseignement

Stage en situation – raid : Préparation et présentation d'une leçon

1. Définition : Préparer un travail écrit sur un thème (faune, flore, habitat...) lié à l'activité programmée durant le raid et présenter le travail au groupe.
2. Evaluation : 1. Du travail écrit – 2. De la prestation durant le raid.
3. Nbre d'heures : fait partie du point 4.3.6.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

3.3.5. Aptitudes physiques

4. Énoncé des compétences

Etre capable de supporter un effort physique de longue durée.

Exercices pratiques

1. Définition : Durant la formation, le stagiaire sera évalué sur son aptitude physique au cours de tous les exercices pratiques en Belgique et en montagne. Il sera particulièrement évalué sur son comportement et sur sa motivation face aux demandes des chargés de cours.
2. Evaluation : Continue durant toute la formation.
3. Nbre d'heures : voir pratique sportive dans les autres matières.

3.3.6. Randonnées et raids

4. Énoncé des compétences

Avoir une bonne connaissance de la montagne enneigée.

Etre capable de conduire une progression en terrain enneigé facile (vallonné, type nordique) situé en moyenne montagne.

Conseiller les participants sur la manière de s'équiper, se ravitailler et particulièrement sur la préparation du sac de randonnée.

Utiliser avec efficacité le matériel de recherche individuel en cas d'avalanche.

- Cours 1 : Préparation d'une randonnée et choix de l'itinéraire.
 1. Définition : Préparer une randonnée en terrain enneigé. Quels types d'itinéraire choisir ? Quels sont les pièges ?
 2. Evaluation : continue pendant les randonnées et le raid.
 3. Nbre d'heures : 2 – Théorique et pratique.
- Cours 2 : Préparation du sac et de l'équipement personnel et commun pour une randonnée en montagne enneigée.
 1. Définition : Comment préparer un sac en fonction des objectifs, du type de terrain, de la période, du groupe que l'on conduit etc. ?
 2. Évaluation : Sur critère de compétence « *capacité à s'organiser* » durant la réalisation des randonnées - voir ci-après.
 3. Nbre d'heures : 3 – Théorique et pratique (y compris la préparation du séjour en montagne).

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

Stage en situation – réalisation des randonnées et du raid

1. Définition : Randonnées et raid en montagne enneigée.
2. Evaluation : Chaque participant sera évalué sur son comportement personnel à partir des critères de compétences :
 - *Capacité à s'organiser*
 - *Sociabilité*
 - *Adaptabilité*
 - *Comportement face aux problèmes imprévus ou non*
 - *Capacité à expliquer et faire comprendre dans quel environnement il évolue : géographie humaine et physique, faune, flore...*
 - *Sécurité*
 - *Condition physique*
 - *Techniques de progression*
 - *Techniques de recherche en cas d'avalanche*
3. Nbre d'heures : 92 – pratique (2 périodes durant l'hiver)
4. Encadrement - prévu par un guide de haute montagne reconnu par l'UIAGM.

3.3.7. Neige et avalanche

Énoncé des compétences

Avoir des connaissances élémentaires en nivologie permettant d'apprécier les risques objectifs de l'activité et ainsi conduire la randonnée sur des terrains appropriés.

Etre capable de comprendre les risques d'avalanche en fonction du terrain ainsi que les risques de plaques à vent et de connaître les facteurs de déclenchement.

- Cours 1 : Nivologie
 1. Définition : Stades de métamorphose de la neige, description des différents types de terrains, analyse des facteurs de risque et de déclenchement d'avalanche.
 2. Evaluation : Continue durant les exercices pratiques (cf. 4.3.6).
 3. Nbre d'heures : 8 – Théorique et pratique.

3.3.8. Orientation et navigation

4. Énoncé des compétences

Etre capable de maîtriser l'orientation et la navigation de manière à pouvoir s'orienter et trouver sa position à tout moment et en toute circonstance en montagne enneigée et principalement par temps de brouillard ou de nuit.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

- Cours 1 : Le GPS - Global Positioning System
 1. Définition : Introduction aux systèmes géodésiques (Lambert et Mercator) des cartes.
 2. Evaluation : Continue durant les courses – voir 4.3.6.
 3. Nbre d'heures : 1 – Théorique.
- Cours 2 : Technique de navigation avec GPS
 1. Définition : Environnement et système de fonctionnement. Apprentissage à l'utilisation pratique.
 2. Evaluation : Continue durant les courses – voir 4.3.6.
 3. Nbre d'heures : 2 – Théorique et pratique.
- Cours 3 : Pratique de l'orientation en Belgique : perfectionnement - jour
 1. Définition : Navigation et orientation avec sac de 10 kg - en autonomie.
 2. Evaluation : Continue.
 3. Nbre d'heures : 5 – Pratique.
- Cours 4 : Pratique de l'orientation en Belgique : perfectionnement - nuit
 1. Définition : idem cours 2 – de nuit
 2. Evaluation : Continue.
 3. Nbre d'heures : 14 – Pratique.
- Cours 5 : Pratique de l'orientation en montagne
 1. Définition : idem cours 2.
 2. Evaluation : Continue.
 3. Nbre d'heures : 10 – Pratique.

3.3.9. **Météorologie**

Énoncé des compétences

Avoir une connaissance générale des phénomènes météorologiques et climatiques et être capable d'utiliser correctement les informations disponibles lors de randonnées en montagne enneigée : bulletins météo, informations locales, signes naturels et utilisation de l'altimètre.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

- Cours 1 : Météorologie
 1. Définition : Analyse systématique des cartes météorologiques classiques. Connaître les risques naturels, les signes empiriques du beau et du mauvais temps, les nuages (types, évolutions et dangers). Utiliser l'altimètre en tant que baromètre.
 2. Evaluation : interrogation orale pendant le stage de mise en situation.
 3. Nbre d'heures : 3 – Théorique et pratique.

3.3.10. Sécurité et progression en terrain montagnard et accidenté

Énoncé des compétences

Reconnaître et anticiper les dangers en terrain accidenté et en montagne : névés résiduels, terrain enneigé délicat, pentes rocheuses ou herbeuses, terrains instables, effets de la pluie et de l'orage.

Connaître les techniques de progression et de sécurité à usage exceptionnel sur sentier (ex : terrain raide, instable, traversée de rivière/torrent, passage à gué).

- Cours 1 : Sentier équipé
 1. Définition : Ecolage pratique de progression et assurance en situations exceptionnelles. Le franchissement de passages difficiles ou délicats doit être un élément imprévu de la randonnée.
 1. Evaluation : Continue sur base des critères « *Technique de progression* » et « *Sécurité* » (cf. 4.3.6.).
 2. Nbre d'heures : 3 – Pratique.
- Cours 2 : Analyse des dangers objectifs en montagne – évaluation des risques
 1. Définition : Descriptions et analyses des zones de danger en montagne enneigée. Définition des conduites à tenir.
 2. Evaluation : Continue durant la randonnée en raquette sur base des critères de compétence énoncés en 4.3.6. « *Technique de progression* » et « *Sécurité* ».
 3. Nbre d'heures : 4 – Théorique et pratique.
- Cours 3 : Progression en raquettes
 1. Définition : Connaissance du matériel et des techniques de progression.
 2. Evaluation : test pratique en terrain varié et accidenté durant le stage.
 3. Nbre d'heures : 2 – Théorique et pratique.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

3.3.11. Secours et sauvetage

Énoncé des compétences

Etre capable de :

Tirer son groupe d'une situation critique et de lui fournir les premiers soins. Organiser un secours par la mise en œuvre de moyens de fortune ou par la mise en œuvre de moyens externes (déclenchement des services de secours en montagne, évacuation).

Avoir une connaissance approfondie de l'équipement de secours individuel à emporter durant une randonnée en raquette et savoir utiliser celui-ci en cas d'avalanche – appareil de recherche de victimes d'avalanche (Arva), sonde, pelle.

Capacité à fournir les premiers soins, de suivre l'évolution de la personne secourue, la mise en place de la chaîne de secours, de l'aide à l'évacuation et de pouvoir justifier son comportement et ses actions de secourisme. Capacité d'encadrement à la préparation médicale et de la trousse de secours. Ceci dans le cadre de son activité.

- Cours 1 : Secourisme hivernal
 1. Définition : maitrise du secourisme dans tout type de météo
 2. Evaluation : examen écrit.
 3. Nbre d'heures : 5h, cours spécifiques hivernal, certification+1h si examen théorique non présenté les années précédentes
- Cours 2 : Equipement individuel de secours pour recherche en cas d'avalanche
 1. Définition : La législation en la matière. Descriptif technique et mise en pratique.
 2. Evaluation : exercice pratique chronométré – voir 4.3.6. - mise en situation par les chargés de cours.
 3. Nbre d'heures : 4 - théorique et mise en situation pratique (heures comprises dans 4.3.6 stage en situation).

3.3.12. Physiologie de l'effort

Énoncé des compétences

Posséder les bases anatomiques et physiologiques élémentaires pour pouvoir reconnaître les différentes formes d'entraînement : endurance, résistance, force.

Pouvoir conseiller son groupe pour la préparation physique d'une randonnée ou d'un raid en montagne enneigée ou en milieu tropical (hors saison cyclonique).

Connaître les effets de l'altitude, du froid, de la chaleur, et les remèdes à apporter en cas de pathologie.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

- Cours 1 : Physiologie spécifique à l'effort en montagne enneigée et tropical.
 1. Définition : Notions spécifiques de l'effort en montagne enneigée et tropical. Analyse des domaines suivants : la préparation physique, l'alimentation, la fatigue, l'épuisement, la récupération et la forme physique, les effets de l'altitude, l'hypothermie, l'hyperthermie.
 2. Evaluation : Epreuve écrite – questionnaire à choix multiples.
 3. Nbre d'heures : 4 – Théorique.

3.3.13. Entraînement

Énoncé des compétences

Posséder les bases théoriques et le vécu pratique permettant de gérer et planifier un entraînement en randonnée sportive : filières énergétiques, qualités neuromusculaires, planification, délai de récupération, surentraînement, pathologies, diététique, préparation mentale...

- Cours 1 : Entraînement d'un sportif
 1. Définition : Méthodologie du renforcement musculaire et définition d'une planification d'entraînement appliqué à la randonnée sportive. Approche de techniques particulières et complémentaires de préparation psychique : yoga, eutonie...
 2. Evaluation : Epreuve écrite (questionnaire à choix multiples) et exercices pratiques.
 3. Nbre d'heures : 19 – Théorique et pratique.

3.3.14. Conférences – vécu sportif

Énoncé des compétences

Ecouter et confronter ses connaissances avec des spécialistes.

Conférence 1 : Expédition « montagne enneigée ».

Conférence 2 : Expédition « région tropicale ».

Nbre d'heures : 4

3.3.15. Bivouac et survie

Énoncé des compétences

Etre capable d'organiser un bivouac improvisé en montagne enneigée et d'assurer la survie du groupe par ses propres moyens.

Stage en situation – durant la réalisation des randonnées :

1. Définition : Construction d'un abri de fortune individuel ou collectif (igloo). Apprentissage durant le raid – voir 4.3.6.
2. Evaluation : Sur le critère de compétence « *capacité à s'organiser* » durant le raid.
3. Nbre d'heures : fait partie du paragraphe 4.3.6 – Randonnées et raid.

3.3.16. Évaluation, délibération, validation

1. Évaluation écrite (3 h) pour les cours suivants : complément de formation (cf. 4.3.1.), le marché de la randonnée sportive (cf. 4.3.2.), évaluation d'une activité (cf. 4.3.3.), préparation et présentation d'une leçon (cf. 4.3.4.), physiologie de l'effort (cf. 4.3.12.), entraînement sportif (cf. 4.3.13.).
2. Évaluation pratique pour les cours suivants (heures comprises dans la formation) : préparation et présentation d'une leçon (cf. 4.3.4.), météorologie (cf. 4.3.9.), secourisme en montagne enneigée (cf. 4.3.11.), équipement individuel de secours, entraînement sportif (cf. 4.3.13.), progression en raquette (cf. 4.3.10).
3. Evaluation continue pour les autres cours (heures comprises dans la formation).
4. Délibération et validation (4 h).
5. Nbre d'heures : 7 h au total.

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

3.4. Localisation et durée de la formation

La formation se fera en Belgique durant l'automne et l'hiver, et en montagne durant les congés d'hiver.

3.5. Stage didactique – normes spécifiques

3.5.1. Ce chapitre décrit les normes particulières. Les normes générales se retrouvent dans le chapitre 1.8.

3.5.2. Le stagiaire effectuera au minimum 5 journées de randonnée ou raids en montagne (40 heures de prestations).

3.5.3. Le stage se fera essentiellement en montagne.

3.5.4. **Ces randonnées devront se faire sur des itinéraires différents et en situation d'encadrement d'un groupe, avec minimum 5 participants.**

3.5.5. Outre les documents exigés au paragraphe 1.8. Stage didactique – normes générales, le dossier de stage comprendra la synthèse d'une évaluation de la randonnée réalisée par les participants. Les fiches remplies par les participants seront jointes au dossier.

5. Annexes

5.1 Documents d'évaluation de l'UCPA pour le stage didactique niveau 1

5.2 Documents d'évaluation du dossier de stage didactique

CENTRE DE FORMATION DU CLUB ALPIN BELGE - FEDERATION FRANCOPHONE
FORMATION DES MONITEURS EN ALPINISME, ESCALADE, RANDONNEE

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

Annexe 5.1 : 1/2 pages

RAPPORT DE STAGE EN SITUATION
DIPLOME D'ALPINISME
ACCOMPAGNATEUR EN MOYENNE MONTAGNE

Nom, prénom du stagiaire :

.....

Adresse :

.....

..... Massif où s'est déroulé le stage :

..... Dates précises du stage : du au :

Nombre et durée des sorties effectuées avec le conseiller :

.....

1. Le stagiaire et la structure d'accueil :

	<i>Faible</i>	<i>Satisfaisante</i>	<i>Bonne</i>	<i>Très Bonne</i>	<i>Excellente</i>
<i>Aptitude à s'intégrer</i>					
<i>Aptitude à écouter (informations et conseils)</i>					
<i>Aptitude à travailler seul</i>					
<i>Aptitude à travailler en équipe</i>					

2. Le stagiaire et son activité :

	<i>Faible</i>	<i>Satisfaisante</i>	<i>Bonne</i>	<i>Très Bonne</i>	<i>Excellente</i>
<i>Implication personnelle (intérêt pour le travail)</i>					
<i>Capacité d'organisation (méthodes de travail)</i>					
<i>Niveau de connaissances</i>					
<i>Aptitude à conduire un projet (dynamisme)</i>					

CENTRE DE FORMATION DU CLUB ALPIN BELGE - FEDERATION FRANCOPHONE
FORMATION DES MONITEURS EN ALPINISME, ESCALADE, RANDONNEE

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

Annexe 5.1 : 1/2 pages

3. Le stagiaire et lui-même :

	<i>Non</i>	<i>Un peu</i>	<i>Beaucoup</i>	<i>Enormément</i>
<i>A-t-il progressé au cours du stage ?</i>				
<i>A-t-il pris conscience des acquis de sa formation ?</i>				
<i>A-t-il pris conscience des faiblesses de sa formation ?</i>				
<i>Aptitude à prendre des responsabilités ?</i>				

4. Le stagiaire et son aptitude professionnelle :

	<i>Non</i>	<i>Oui, avec réserve</i>	<i>Oui, sans réserve</i>	<i>Oui, avec enthousiasme</i>
<i>Paraît-il apte à exercer une activité d'accompagnateur ?</i>				
<i>Souhaiteriez-vous l'avoir comme collaborateur ?</i>				

5. Autres observations

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom du conseiller :

.....

Qualité :

Certifié exact, àle.....

SIGNATURE :

**CENTRE DE FORMATION DU CLUB ALPIN BELGE - FEDERATION FRANCOPHONE
FORMATION DES MONITEURS EN ALPINISME, ESCALADE, RANDONNEE**

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

Annexe 5.2 : 1/3 pages

A. EVALUATION GLOBALE DU PROJET DE STAGE

Marquer d'une croix " X " la case correspondant à votre évaluation
La case " commentaires " sert à apporter des précisions

1. FORME	COMMENTAIRES															
	Indispensable pour les points marqués avec *															
<table> <tr> <td>Très bien présenté</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Bien</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>0,8</td> </tr> <tr> <td>Suffisant</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>0,6</td> </tr> <tr> <td>Peu d'effort de présentation *</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>0,3</td> </tr> <tr> <td>Pas de présentation *</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>0</td> </tr> </table>	Très bien présenté	<input type="checkbox"/>	1	Bien	<input type="checkbox"/>	0,8	Suffisant	<input type="checkbox"/>	0,6	Peu d'effort de présentation *	<input type="checkbox"/>	0,3	Pas de présentation *	<input type="checkbox"/>	0	
Très bien présenté	<input type="checkbox"/>	1														
Bien	<input type="checkbox"/>	0,8														
Suffisant	<input type="checkbox"/>	0,6														
Peu d'effort de présentation *	<input type="checkbox"/>	0,3														
Pas de présentation *	<input type="checkbox"/>	0														
2. LISIBILITE & CLARTE																
<table> <tr> <td>Excellente compréhension</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Bonne compréhension</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>0,8</td> </tr> <tr> <td>Suffisant</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>0,6</td> </tr> <tr> <td>Confus, difficile à lire et à comprendre *</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>0,3</td> </tr> <tr> <td>Illisible et incompréhensible *</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>0</td> </tr> </table>	Excellente compréhension	<input type="checkbox"/>	1	Bonne compréhension	<input type="checkbox"/>	0,8	Suffisant	<input type="checkbox"/>	0,6	Confus, difficile à lire et à comprendre *	<input type="checkbox"/>	0,3	Illisible et incompréhensible *	<input type="checkbox"/>	0	
Excellente compréhension	<input type="checkbox"/>	1														
Bonne compréhension	<input type="checkbox"/>	0,8														
Suffisant	<input type="checkbox"/>	0,6														
Confus, difficile à lire et à comprendre *	<input type="checkbox"/>	0,3														
Illisible et incompréhensible *	<input type="checkbox"/>	0														
3. JE SUIS A LA PLACE DU "CLIENT" - JE DISPOSE DE TOUS LES RENSEIGNEMENTS UTILES																
<table> <tr> <td>J'ai tous les renseignements</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>J'ai quelques détails à éclaircir</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>3,2</td> </tr> <tr> <td>Je dois demander des renseignements</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>2,4</td> </tr> <tr> <td>Je n'y comprend rien : expliquez moi ? *</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>1,2</td> </tr> <tr> <td>Ce n'est pas sérieux - je ne pars plus *</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>0</td> </tr> </table>	J'ai tous les renseignements	<input type="checkbox"/>	4	J'ai quelques détails à éclaircir	<input type="checkbox"/>	3,2	Je dois demander des renseignements	<input type="checkbox"/>	2,4	Je n'y comprend rien : expliquez moi ? *	<input type="checkbox"/>	1,2	Ce n'est pas sérieux - je ne pars plus *	<input type="checkbox"/>	0	
J'ai tous les renseignements	<input type="checkbox"/>	4														
J'ai quelques détails à éclaircir	<input type="checkbox"/>	3,2														
Je dois demander des renseignements	<input type="checkbox"/>	2,4														
Je n'y comprend rien : expliquez moi ? *	<input type="checkbox"/>	1,2														
Ce n'est pas sérieux - je ne pars plus *	<input type="checkbox"/>	0														
4. FICHE(S) DE MARCHE																
<table> <tr> <td>Complète - je peux imaginer la rando</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Il manque des détails</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>1,6</td> </tr> <tr> <td>Incomplète - comment va t'on faire?</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>1,2</td> </tr> <tr> <td>Manque des renseignements majeurs *</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>0,6</td> </tr> <tr> <td>Inexistante *</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>0</td> </tr> </table>	Complète - je peux imaginer la rando	<input type="checkbox"/>	2	Il manque des détails	<input type="checkbox"/>	1,6	Incomplète - comment va t'on faire?	<input type="checkbox"/>	1,2	Manque des renseignements majeurs *	<input type="checkbox"/>	0,6	Inexistante *	<input type="checkbox"/>	0	
Complète - je peux imaginer la rando	<input type="checkbox"/>	2														
Il manque des détails	<input type="checkbox"/>	1,6														
Incomplète - comment va t'on faire?	<input type="checkbox"/>	1,2														
Manque des renseignements majeurs *	<input type="checkbox"/>	0,6														
Inexistante *	<input type="checkbox"/>	0														
5. PREPARATION THEME																
<table> <tr> <td>Très bien documenté</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Bien</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>1,6</td> </tr> <tr> <td>Assez bien</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>1,2</td> </tr> <tr> <td>Insuffisant *</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>0,6</td> </tr> <tr> <td>Inexistant *</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>0</td> </tr> </table>	Très bien documenté	<input type="checkbox"/>	2	Bien	<input type="checkbox"/>	1,6	Assez bien	<input type="checkbox"/>	1,2	Insuffisant *	<input type="checkbox"/>	0,6	Inexistant *	<input type="checkbox"/>	0	
Très bien documenté	<input type="checkbox"/>	2														
Bien	<input type="checkbox"/>	1,6														
Assez bien	<input type="checkbox"/>	1,2														
Insuffisant *	<input type="checkbox"/>	0,6														
Inexistant *	<input type="checkbox"/>	0														

CENTRE DE FORMATION DU CLUB ALPIN BELGE - FEDERATION FRANCOPHONE
FORMATION DES MONITEURS EN ALPINISME, ESCALADE, RANDONNEE

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

Annexe 5.2 : 2/3 pages

B. EVALUATION GLOBALE DU RAPPORT DE STAGE

Marquer d'une croix " X " la case correspondant à votre évaluation
La case " commentaires " sert à apporter des précisions

		COMMENTAIRES
1. FORME		
Très bien présenté	<input type="checkbox"/> 1	
Bien	<input type="checkbox"/> 0,8	
Suffisant	<input type="checkbox"/> 0,6	
Peu d'effort de présentation *	<input type="checkbox"/> 0,3	
Pas de présentation *	<input type="checkbox"/> 0	
2. LISIBILITE & CLARTE		
Excellente compréhension	<input type="checkbox"/> 1	
Bonne compréhension	<input type="checkbox"/> 0,8	
Suffisant	<input type="checkbox"/> 0,6	
Confus, difficile à lire et à comprendre *	<input type="checkbox"/> 0,3	
Illisible et incompréhensible *	<input type="checkbox"/> 0	
3. LE CARNET DE ROUTE SUCCINCT : "CE QUI A ETE REALISE"		
Je "vis" la randonnée comme si j'y étais	<input type="checkbox"/> 2	
J'ai quelques détails à éclaircir	<input type="checkbox"/> 1,6	
Je dois demander des renseignements	<input type="checkbox"/> 1,2	
Je n'y comprend rien : expliquez moi ? *	<input type="checkbox"/> 0,6	
Ce n'est pas sérieux - Qu'as tu fait? *	<input type="checkbox"/> 0	
4. POINTS FORTS : "CE QUI EST A REPETER" - "CE QUI EST A REVOIR OU CORRIGER"		
Analyse en profondeur et systématique	<input type="checkbox"/> 4	
Bonne analyse	<input type="checkbox"/> 3,2	
Juste ce qu'il faut	<input type="checkbox"/> 2,4	
Ebauchée *	<input type="checkbox"/> 1,2	
Inexistante *	<input type="checkbox"/> 0	
5. EVALUATION OU APPRECIATION PAR LE GROUPE (Uniquement niveau 3)		
Très bonne synthèse - Excellente fiche	<input type="checkbox"/> 2	
Bien	<input type="checkbox"/> 1,6	
Assez bien	<input type="checkbox"/> 1,2	
Insuffisant *	<input type="checkbox"/> 0,6	
Inexistant *	<input type="checkbox"/> 0	

Vol. 4 RANDONNEE SPORTIVE

COMMISSION PEDAGOGIQUE NOVEMBRE 2000
N° 8 MISE A JOUR MAI 2008

Annexe 5.2 : 3/3 pages

C. ATTRIBUTION DES POINTS

Additionner les points repris dans la colonne 3 du formulaire d'évaluation

Ramener les points à attribuer sur 10 pour le point B

TOTAL	/ 10 points
--------------	--------------------

Pour réussir , le candidat doit obtenir 5 / 10

Remarques - Conclusions

SIGNATURES & DATES

1. Maître de stage		
2. Candidat		
3. Conseiller technique		